

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Lê Chinh AVENA	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	M. Jean-Yves PIAN	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Lydie CHAMPION
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Cyril GAUCHER
Mme Françoise TENENBAUM	M. Louis LEGRAND	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Édouard CAVIN	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Saint-Apollinaire - ZAE Nord - Raccordement de l'Ecoparc Dijon-Bourgogne - Amélioration de la desserte et de l'alimentation du réseau électrique de distribution publique - Convention de servitudes entre le Grand Dijon et ERDF

Afin de permettre le raccordement électrique de la zone de l'Ecoparc Dijon-Bourgogne, Électricité Réseau Distribution France (ERDF) souhaite améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique d'une partie de la Zone d'Activités Économiques Nord à Saint-Apollinaire.

Aussi, ERDF sollicite l'autorisation du Grand Dijon pour l'enfouissement d'une canalisation électrique de courant haute tension et ses accessoires sur une longueur totale d'environ 70 mètres sur des emprises foncières non aménagées lui appartenant, cadastrées section ZB n°305, 309 et 345, lieu-dit « Pièce au Bailly » à Saint-Apollinaire.

Il est proposé d'approuver la convention à intervenir entre le Grand Dijon et ERDF précisant les modalités de mise à disposition et les servitudes relatives à cette ligne. Cette convention est prévue à titre gratuit et pour la durée de l'ouvrage installé ou renouvelé.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Électricité Réseau Distribution France, en vue du raccordement électrique haute tension de la zone de l'Ecoparc Dijon-Bourgogne par le réseau électrique de distribution publique en Zone Activités Économiques Nord, l'enfouissement d'une canalisation électrique de 70 mètres environ et de ses accessoires sur des emprises foncières lui appartenant, cadastrées section ZB n°305, 309 et 345, lieu-dit « Pièce au Bailly » à Saint-Apollinaire ;
- **d'approuver** le projet de convention de servitudes, à titre gratuit et pour la durée de l'ouvrage installé ou renouvelé, à intervenir entre la Communauté Urbaine Grand Dijon et Electricité Réseau Distribution France, annexé au rapport et d'autoriser Monsieur le Président à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté Urbaine Grand Dijon, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 77 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 14 PROCURATIONS